



COMPOSITION DES POULES DE BRASSAGE MOINS DE 15 ANS FÉMININES (week-end du 23-24/09/2017)



U15

CHAMPIONNAT
ÎLE-DE-FRANCE

POULES HAUTES

POULE H1

- 1 CSM FINANCES
- 2 USM LES CLAYES-SOUS-BOIS
- 3 HBC SERRIS VE
- 4 CSA KREMLIN-BICÊTRE

POULE H2

- 1 NOISY-LE-GRAND HB
- 2 CERGY HB
- 3 ENT. MONTGERON-BRUNOY-CROSNE
- 4 ES COLOMBIENNE

POULES BASSES

POULE B1

- 1 CAP 78
- 2 US ALFORTVILLE
- 3 AC BOULOGNE-BILLANCOURT
- 4 ISSY-PARIS HAND

POULE B2

- 1 HBC VILLIERS-LE-BEL
- 2 AS BONDY
- 3 HOUILLES / LE VÉSINET / CARRIÈRES HB
- 4 HB BRIE 77

POULE B3

- 1 HBC NOISIEL
- 2 ENT. EALBONNE / SOISY / ST-GRATIEN
- 3 ENT. MORSANG-FLEURY / SAVIGNY
- 4 HBC LIVRY-GARGAN

POULE B4

- 1 USM MALAKOFF
- 2 PARIS HB
- 3 VILLEMOMBLE HB
- 4 ÉLANCOURT-MAUREPAS HB

POULE B5

- 1 PARIS GALAXY
- 2 LE CHESNAY YHB
- 3 HBC NANGIS
- 4 FB2M

POULE B6

- 1 TU VERRIÈRES-LE-BUISSON
- 2 US VAIRES EC
- 3 HBC ANTONY
- 4 HBC DU BOURGET

POULE B7

- 1 AULNAY HB
- 2 ENT. MONT-VALÉRIEN
- 3 VILLIERS EC
- 4 CS MONTERELAIS

POULE B8

- 1 STELLA SPORTS ST-MAUR
- 2 MASSY OUEST ESSONNE
- 3 HBC GAGNY
- 4 BOIS-COLOMBES SPORTS

**Le club premier cité reçoit.
Si il y a une impossibilité, le deuxième reçoit.
En cas de nouvelle impossibilité, c'est le troisième, puis le quatrième.**

RÈGLEMENT DES POULES DE BRASSAGE MOINS DE 15 ANS FÉMININES (week-end du 23-24/09/2017)



ANNÉES DE NAISSANCE : 2003 / 2004 / 2005

LES RÈGLES APPLICABLES SONT :

- ▶ 14 joueuses autorisées sur le tournoi et 14 joueuses par feuille de match par équipe
- ▶ taille de ballon : T1
- ▶ 1 temps mort par équipe par mi-temps
- ▶ exclusion : 1 minute pour les tournois à 4 (2 minutes pour un éventuel tournoi à 3)
- ▶ temps de jeu : 2 fois 12 minutes pour les tournois à 4 équipes (2 fois 20 minutes si seulement 3 équipes); 5 minutes de mi-temps et 10 minutes de pause entre chaque match.

Classement visible sur le site de la FFHandball dans les compétitions d'Île-de-France ou sur Gest'hand pour les clubs concernés.

Le classement général tiendra compte du nombre de points par équipe; si égalité entre deux équipes, il tiendra compte du *goal-average* particulier entre les deux équipes concernées, puis le *goal-average* général sur le tournoi et enfin la meilleur attaque sur le tournoi.

Arbitrage désigné conjointement par la CTA et les CDA

Attention : les frais d'arbitrage devront être directement réglés à l'arbitre sur place par l'équipe hôte du tournoi, une péréquation sera faite par la ligue à l'issue des barrages.

QUALIFICATIONS

Les 3 premiers des 2 poules hautes seront désignés têtes de série sur la phase de délayage.

Les 2 derniers des 2 poules hautes se qualifient pour les délayages régionaux.

Les 2 premiers des 8 poules basses se qualifient pour les délayages régionaux.

Les 2 derniers des 8 poules basses réintègrent leur département.

HORAIRES (début du premier match)

SAMEDI à 15:00

DIMANCHE soit à 10:00 soit à 14:00

ORDRE DES MATCHES

Par tirage au sort ½ heure avant le coup d'envoi du premier match

Tournoi À 4 équipes

A contre B

C contre D

A contre C

B contre D

A contre D

B contre C

Si 3 équipes seulement présentes

A contre C

perdant 1er match contre B

gagnant 1er match contre B

Si 2 équipes seulement présentes

A contre B

TRANSMISSION DES RÉSULTATS DANS GEST'HAND IMPÉRATIVEMENT AVANT 20:00 LE DIMANCHE 24 SEPTEMBRE

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

34 rue Henri-Varagnat - 93140 Bondy
T. +33 (0)1 48 48 48 81 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00040 - n° APE : 9312Z